

VOS COMMUNES

AIGUILLES

Des composteurs à l'hôpital pour réduire les déchets

Mercredi 15 juin, les élus et responsables du Smitomga se sont retrouvés à Aiguilles pour l'inauguration des composteurs de l'hôpital.

Les composteurs de l'hôpital, fraîchement inaugurés, ont pour but de réduire la quantité d'ordures ménagères en favorisant leur tri et leur transformation en compost qui pourra être utilisé par les usagers. Anne Chouvet, la présidente de la commission déchets de la comcom, a expliqué les grandes lignes du projet et l'importance du compostage pour réduire le volume des déchets, et ainsi que ce qui est enfoui à Ventavon.

Se conformer à la loi

À l'horizon 2024, la loi Agec créera l'obligation de tri à la source des biodéchets pour tout producteur de biodéchets, en particulier les professionnels de la restauration notamment. Cette obligation est ramenée au 1^{er} janvier 2023 pour les producteurs de plus de cinq tonnes par an. Aussi pour limiter l'impact



Les composteurs favoriseront le tri des déchets et leur transformation en compost qui pourra être utilisé par les usagers. Photo Le DL/Valérie CAUVIN

de l'augmentation de TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes), qui va passer de 25 € la tonne en 2019 à 65 € tonne en 2025, il y a urgence à favoriser le tri, le recyclage, la réutilisation, et bien sûr le compostage. Cette installation à Ai-

guille a été faite gratuitement par le Smitomga, l'hôpital étant considéré comme un établissement prioritaire à équiper.

Un volume important

L'estimation des déchets à composter est de 5 à 10

tonnes par an incluant les épluchures et déchets issus de la préparation des repas, retours d'assiettes, retours de plats. Tout ne sera pas composté au départ. Cela évoluera en fonction que toutes des équipes et les résidents qui maîtriseront de mieux en mieux le sujet : d'abord les épluchures, puis dans quelques semaines ensuite, les retours de plats avec légumes. Dans quelques mois, ce sera au tour des plats en sauce grasse (crème, fromage) avec même de la viande. En parallèle, un travail sur le gaspillage alimentaire

est effectué en continu par les équipes de l'hôpital, afin de le réduire.

Focus sur le gaspillage et genèse du projet

Les équipes de l'hôpital ont démarré une campagne de pesée du gaspillage alimentaire lors de l'été 2021, à leur propre initiative. Ils ont contacté le Smitomga à cette occasion. Le projet de composteurs à l'hôpital remonte à 2017, il a été relancé, à la suite de cet échange.

Un plan d'actions a été mis en place pour réduire le gaspillage alimentaire. Plan d'actions qui a porté ses fruits puisqu'une réduction a déjà été observée en à peine six mois. Le Smitomga intervient à l'hôpital depuis le printemps 2022 pour préparer les équipes au tri des biodéchets en cuisine et dans les services, et pour préparer à l'utilisation des composteurs. Le tri lui-même a débuté le jeudi 9 juin.

Début juillet, après deux visites de suivi du Smitomga, on commencera à mettre d'autres déchets (légumes cuits, retours d'assiettes sans viande ni poisson).

GUILLESTRE

Impact de la pratique du sport sur l'environnement : les collégiens sensibilisés



Outre les professionnels, ces journées étaient encadrées par les professeurs de sport Olivier Fourbet, Olivier Decamps et Anne Gardeil, mais aussi un professeur de science, Maria Roux, Édith Carlhian et Jérémie Badaroux. Photo Le DL

Cette semaine, toutes les classes de 4^e du collège des Hautes Vallées ont profité d'une journée à Brunissard, entre ornithologie et escalade. « L'objectif est de les sensibiliser aux problématiques d'utilisation de la falaise entre grimpeurs et oiseaux et voir comment partager l'espace », explique Olivier Decamps, professeur de sport. Sur la falaise école de Pra Premier, l'escalade était encadrée par Pascal Giraud, guide de haute montagne. « Les élèves ont eu cette année un cycle d'escalade au gymnase, et c'est intéressant

qu'ils grimpent sur falaise pour mesurer les différences », précise Olivier Decamps. Un peu plus loin, c'est au pied de la falaise de Beaudouis que l'autre demi-groupe observe, sous l'œil et l'oreille avisés de Stéphane Simiand, accompagnateur en montagne, artiste et ornithologue naturaliste. Les jeunes ont été réceptifs, conscients qu'il faut limiter l'impact de leurs activités. « Cet hiver à Risoul, ils avaient été sensibilisés à la cohabitation entre skieurs et Tétrax lyre », précise Olivier Decamps.

GUILLESTRE

Goûter à la Plantation et apéritif acoustique pour fêter la musique

Mardi 21 juin, jour de la fête de la musique, deux rendez-vous sont programmés à Guillestre.

À 16 heures, l'association l'Échoooo en partenariat avec la municipalité offrira un goûter aux enfants au jardin de la Plantation.

À 19 heures, sera proposé un apéritif acoustique sur la place Salva. Trois groupes animeront ce temps de convivialité musicale : Les Papayes Flambées, Les Rollin Chairs et Labo Melezime.

ABRIÈS-RISTOLAS

Atelier textile
Recycler du textile avec

pelles.
Lundi 20 juin à 18 h 30. Chapelle Saint-Roch.

ABRIÈS-RISTOLAS

La circulation réglementée sur les chemins et sentiers



La mairie d'Abriès-Ristolas a pris un arrêté concernant la réglementation de la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels de certaines zones de la commune, afin de préserver la biodiversité qui s'y trouve.

Les voies concernées

Certains secteurs sont interdits toute l'année,

D'autres sont frappés d'interdiction temporaire, selon les conditions de circulation, en particulier lors des premières neiges. Cela concerne l'accès à la Roche Écroulée depuis l'Echalp, la voie communale dite chemin de Valprévère, la route du Malrif, la route forestière de Marassan. Pour d'autres l'accès est possible jusqu'au 30 juin,

digue entre le pont de Guillestre et les gîtes saint-Laurent, la voie communale de Marassan. Quant au chemin de la Montette, il sera ouvert à partir de La Levée du 1^{er} septembre au 15 novembre. Ces restrictions ne s'appliquent pas aux véhicules de secours, aux usages agricoles, pastoraux et forestiers. La circulation sur ces voies se